



RANDONNÉE ACCOMPAGNÉE 2025

VERCORS : BIVOUAC ET AUTONOMIE SUR LES HAUTS-PLATEAUX DU VERCORS

Randonnée itinérante en linéaire
4 jours, 3 nuits, 4 jours d'activités

Cette traversée à pied des **Hauts-Plateaux du Vercors du Nord au Sud** en mode **bivouac**, sacs sur le dos, permet de renouer avec une **manière ancestrale** de voyager tout en s'immergeant en pleine nature. Les hauts plateaux du Vercors sont une forteresse de calcaire inhabité et vierge d'infrastructures : ni route, ni villages, ni électricité. C'était, durant la Seconde guerre mondiale, une base importante de la résistance à l'occupant.

Aujourd'hui, c'est la **plus vaste zone sauvage de France**, peuplée de chamois, bouquetins, loups, vautours et autres rapaces. On y trouve de nombreux gouffres creusés par l'érosion, et quelques sommets majestueux, comme le Grand-Veymont (2341 mètres) ou l'incroyable **Mont-Aiguille**.

Les plus du séjour :

- La traversée des Hauts-Plateaux du Vercors, de Corrençon à Châtilhon-en-Diois
- 3 nuits en bivouac en pleine nature
- Une itinérance en autonomie complète ultra-légère
- Un petit groupe de 8 participants maximum

PROGRAMME

Jour 1 : Corrençon-en-Vercors - réserve naturelle nationale des Hauts-Plateaux du Vercors

Rendez-vous à 8h30 en gare de Die avec l'accompagnateur.trice pour faire le point sur le contenu des sacs et distribuer vivres et matériel. Le transfert pour Corrençon-en-Vercors est prévu à 9h (1h30 de route). Nous partons et, très vite, nous pénétrons dans les forêts ombragées d'épicéas qui bordent les hauts-plateaux sur le nord. Après 1h30 d'ascension en pente douce, le paysage change : voici les vastes espaces dégagés des hauts-plateaux du Vercors, la plus grande réserve naturelle terrestre de France métropolitaine. À partir de maintenant et jusqu'à la fin de notre périple, le paysage est dégagé, vallonné, sauvage, sans habitat permanent ou infrastructures. En fin d'après-midi, nous choisissons notre lieu de bivouac en pleine nature.

Bivouac à 1600 m d'altitude

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

6 h de marche - Dénivelé : + : 550 m ; - 100 m

Jour 2 : Des hauts plateaux du Vercors jusqu'au pied du Grand-Veymont

Après cette première nuit de bivouac, nous allons rejoindre le pied du Grand-Veymont, le plus haut sommet du Vercors (2341 m). Lors de cette seconde journée de randonnée, nous traversons les étendues sauvages des Hauts-Plateaux : aucune route, village ou infrastructure. Nous bivouaquons sur une prairie d'altitude sauvage avec une vue splendide sur le Vercors.

Bivouac aux alentours de 1900 m d'altitude

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

6 à 7 h de marche - Dénivelé : + : 750 m

Jour 3 : Ascension du Grand Veymont

Après avoir rangé le bivouac, nous entreprenons l'ascension du Grand-Veymont. Du sommet, et pendant toute la descente, nous longeons une crête avec une vue stupéfiante sur les plaines en contrebas et sur l'iconique Mont-Aiguille, forteresse de calcaire aux parois verticales où eu lieu la première expédition d'alpinisme... en 1492 ! La descente se poursuit à travers les Hauts-Plateaux pour aboutir au pas des Bachassons, non loin d'une source où nous bivouaquerons.

Bivouac aux alentours de 1 650 m d'altitude

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

6 à 7 h de marche - Dénivelé : + : 550 m ; - 750 m

Jour 4 : Traversée du Glandasse et descente à Châtillon-en-Diois

Le Glandasse, forteresse de calcaire en forme de virgule, est la pointe du Vercors qui s'élance vers le Sud. Nous la traversons intégralement, du nord au sud. Après une montée vers le sommet (facile) de Pié-Ferré, nous redescendons vers cet immense plateau bordé de deux falaises vertigineuses : d'un côté le cirque d'Archiane, de l'autre une vue splendide sur le Diois. Nous rejoignons la pointe extrême du Glandasse, véritable proue d'un gigantesque navire de calcaire avant d'emprunter un sentier qui descend directement au village de Châtillon-en-Diois.

Fin de la randonnée vers 16h30 à Châtillon-en-Diois, transfert et fin du séjour à 17h en gare de Die.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

6 à 7 h de marche - Dénivelé : + : 300 m ; - 1400 m

COMPLEMENT DE PROGRAMME

En fonction d'une mauvaise prévision météo, d'une fatigue importante du groupe, de sentiers dégradés ou pour toutes autres raisons indépendantes de notre volonté, nous pouvons être amenés à exceptionnellement modifier ce programme. Lors du séjour, votre accompagnateur reste le seul juge de ce qu'il peut modifier à tout instant pour des raisons pouvant nuire à la sécurité du groupe et au bon déroulement du séjour.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous à 8h30 en Gare de Die. Le transfert pour Corrençon-en-Vercors est prévu à 9h (1h30 de route).

Pour ceux qui souhaiteraient arriver la veille, nous recommandons L'Auberge des 2 Moucherolles, à 1 km du point de rendez-vous.

Arrivée en train

Gare de Die sur la ligne Paris-Briançon (train de nuit direct de Paris au départ de la gare d'Austerlitz). En journée : correspondances depuis les gares de Valence-ville ou Valence-TGV par train ou bus. Consultez les horaires sur [sncf-connect.com](https://www.sncf-connect.com)

Arrivée en voiture

Accès routier : depuis Grenoble, direction Sisteron par la RN75 puis à Clelles direction Col de Menée. Passez le Col de Menée, direction de Châtillon-en-Diois puis Die. De Valence ou Montélimar : Crest / Saillans / Die par la RD93.

Plus d'information sur www.viamichelin.fr.

DISPERSION

A 17h en gare de Die.

NIVEAU

Niveau 4 sur 5

Dénivelés modérés mais journées de marche assez longues (6h en moyenne) et poids du sac à dos avoisinant les 10 kg. Avoir une bonne expérience de la randonnée ou pratiquer une activité physique régulière est impératif.

HEBERGEMENT

Nous bivouaquons en sacs de couchage sous des tarps de 3x3 mètres (1 tarp pour 2 personnes), ce matériel est fourni.

Les tarps sont légers (moins de 1 kg) et peu encombrants. En cas d'intempéries sévères, nous avons la possibilité de passer la nuit dans l'une des nombreuses cabanes qui jalonnent le plateau. Ces cabanes, en général, sont équipées sommairement : une table, deux bancs, un poêle à bois et un espace surélevé du sol où dormir. Ni eau courante, ni électricité. Il sera possible de faire sa toilette à proximité des sources où nous nous approvisionnons en eau. Les vivres pour les jours 1 à 4 sont fournis.

GROUPE

De 5 à 8 participants.

ENCADREMENT

Un accompagnateur en montagne diplômé (brevet d'Etat) pour un groupe de 8 personnes.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Documents indispensables : pièce d'identité, argent en espèces, carte vitale, attestation d'assurance, le tout dans un sachet imperméable.

Matériel fourni :

- 1 tarp d'une taille de 3x3 m pour deux participants avec sardines et des haubans (mat non fourni, prévoir d'utiliser vos bâton de marche).
- Le matériel collectif de cuisine (casseroles, réchaud).
- Les vivres de course
- 1 bol métallique

Matériel conseillé :

- 1 sac à dos léger, volume 45-50 litres max avec sur-sac intégré (si ce n'est pas le cas, prévoyez un sur-sac léger, sauf si vous avez prévu de
- prendre un poncho 1000 g
- 1 tarp et 6 sardines (fourni) à partager avec un binôme 500 g
- 1 sac de couchage (0°C température de confort ou moins) 800 g
- 1 matelas de sol léger (mousse ou auto-gonflant) 400 g
- 1 couverture de survie type Arva ou film type polycree 70 g
- 1 petit gobelet (qui peut contenir boisson chaude) 30 g
- 1 cuillère métallique (évitez en plastique, trop fragile) 20 g
- 1 poche à eau de 2 litres ou 2 bouteilles d'1 litre minimum 200 g
- 1 brosse à dents allégée (couper la moitié du manche) 10 g

- 1 mini-tube dentifrice 20 g
- 1 serviette micro-fibres de taille A4 40 g
- 1 mini-savonnette type savon de Marseille ou Alep 20 g
- 1 petit rouleau de papier toilette (ou mouchoirs en papier) 30 g
- 1 rechange - culottes légère 50 g
- 1 rechange - paires de chaussettes légères 40 g
- 1 rechange T-shirt mérinos ou chemise légère 150 g
- 1 pull-over ou polaire légère 250 g
- 1 doudoune gilet ou polaire légère 250 g
- 1 bonnet léger ou 1 buff 50 g
- 1 k-way ou poncho léger ou veste de pluie légère 250 g
- 1 lampe frontale légère 40 g
- 1 crème solaire sans nanomatériaux (en magasins bio) 50 g
- 1 mini-trousse à bobos avec Compeed + vos médicaments 30 g
- 3 sachets zip-lock ou sacs étanches (ranger au sec vos affaires) 45 g

Poids total du sac hors vivres et eau : 4350 g

Poids total du sac avec 2 litres d'eau et 2,5 kg de vivres : 8850 g

Optionnel dans le sac à dos :

- 1 paire de sandalettes ultra-légères 150 g
- 1 Pantalon large pour bivouac (type taishi ou yoga) 150g
- 1 rectangle de mousse type trek-pad (40x50 cm) 100g
- Poids total du sac avec vivres, eau et matériel optionel 9000 g

Sur vous :

- 1 sifflet (équipement de sécurité indispensable, sifflet du sac à dos ok)
- téléphone
- vêtements adaptés
- chaussures de randonnée tige haute avec un bon grip. Les chaussures de randonnée tige basse, type marche d'approche, sont possibles à condition de posséder un excellent grip et que soyez expérimenté dans la randonnée en montagne avec ce type de chaussures.
- chapeau / casquette
- bonnes lunettes de soleil
- mouchoirs papier + briquet
- canif
- 2 bâtons de marche
- portefeuille

PORTAGE DES BAGAGES

Aucun transfert de bagage n'est prévu. Nous portons dans nos sacs les vivres pour 4 jours (fournis), les abris pour dormir (tarps), sacs de couchages, affaires de randonnées et affaires personnelles. En optimisant correctement le poids, celui-ci ne devrait pas dépasser 10 kg.

DATES ET PRIX

DATES ET PRIX

Tarif : 395 €

LE PRIX COMPREND

- tous les repas (petits-déjeuners, pique-niques, dîners ainsi que les vivres de course)
- le transfert gare de Die - Corrençon-en-Vercors
- le transfert Châtilhon-en-Diois à la gare de Die
- la prestation de l'accompagnateur.trice en montagne
- le prêt d'un tarp 3m x 3m avec sardines et haubans (1 tarp pour 2 personnes)

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- l'assurance
- tout ce qui n'est pas dans "Compris"

Modalités de réservation

Acompte de 35 % à la réservation, puis versement du solde à 35 jours du départ.

Frais d'inscription non inclus.

Modification de réservation :

- Une fois la réservation effectuée, toute demande de modification de prestations (d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations, etc.), ne peut intervenir qu'avec notre accord et le paiement des frais induits (au minimum 65 € / personne).
- Si vous souhaitez changer de programme ou de dates de séjour : il s'agit alors d'une annulation ; des frais s'appliquent selon notre barème d'annulation habituel (voir nos CGV). Une nouvelle réservation est alors nécessaire, également soumise à la disponibilité des hébergements.

Consultez nos Conditions Générales de Vente en [cliquant ici](#).

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

Nos conditions générales de vente complètes sont disponibles sur notre site Internet www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/ ou sur simple demande.

Nous vous rappelons que tout achat d'un séjour implique leur acceptation.

Vous trouverez ci-dessous les informations clés concernant les modalités d'inscription, d'annulation et les assurances.

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous augmentez les chances de départ de votre séjour et de la disponibilité de vos critères d'hébergement.

Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive :

- 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le départ pour un séjour dont la durée est de 2 à 6 jours

Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ).

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et, dans l'onglet « Dates et Prix », cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de votre date de départ. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et réglez directement en ligne avec votre carte bancaire.

À moins de 15 jours du départ, vous réglez impérativement par carte bancaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription (disponible sur simple demande) et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement :

- Par carte bancaire par téléphone au 04 76 95 23 51
- Par chèque bancaire à l'ordre d'Arcanson
- Par virement (frais à votre charge)

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

Après vérification des disponibilités en fonction des critères et dates choisis, votre inscription sera confirmée par ARCANSON par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier, accompagné de votre reçu.

Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, ARCANSON procèdera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, sans aucune retenue.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

Annulation avant la date de départ du voyage de votre part

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer ARCANSON et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date pour facturer les frais d'annulation.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de votre part, il sera facturé **les frais d'annulation** ci-dessous :

- À 31 jours du départ et plus : 10% du prix du séjour, avec un minimum de 60€ par personne.
- De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.
- De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.
- De 13 à 2 jours : 75% du prix du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90% du prix du séjour.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription et de la prime d'assurance.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1^{er} jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

Modifications / Interruption des prestations à la demande du voyageur

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement de séjour, de dates, d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable d'ARCANSO et le paiement à ARCANSON des frais induits (au minimum 65€ / personne). Faute d'encaissement, ARCANSON ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

Cas particulier des séjours liberté : les conditions de modification ci-dessus s'appliquent excepté si vous souhaitez changer de programme ou de dates. Il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation s'appliquent.

Pour tous : à compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du séjour ne donnera lieu à aucun

remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du séjour sera à payer préalablement auprès d'ARCANSON ou des prestataires désignés.

ASSURANCES

ARCANSON vous propose 3 formules d'assurance.

Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les garanties, conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.arcanson.com/assurances ou sur demande.

Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Les 3 formules d'assurance sont les suivantes :

- **Assurance Annulation + Extension Épidémies (A)** - 3,4% du prix total du voyage.
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement + Extension Épidémies (B)** - 2,0% du prix total du voyage. Attention, la garantie Responsabilité Civile à l'étranger ne couvre que les résidents domiciliés en France et DOM.
- **Assurance Multirisques (C)** - 4,8% du prix total du voyage. Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation (A) et assistance rapatriement (B), elle est complétée par deux garanties : Interruption de séjour et Retard de transport.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« Assistance Rapatriement ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence